

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XXII

MONTRÉAL, VENDREDI, 28 OCTOBRE 1898

No 35

2258

Moyenne de notre Tirage
Pour 1897

2258

LE JOUR D'ACTION DE GRACES

La Gazette du Canada publie une proclamation du Gouverneur-Général fixant au jeudi, 24 novembre prochain, le jour d'actions de grâces.

Tout le monde n'est pas du même avis sur l'époque à laquelle devrait être fixée cette journée de repos et de réjouissances. Les uns la voudraient plus rapprochée, de façon à profiter des beaux jours d'automne pour se déplacer ; tandis que d'autres estiment, au contraire, qu'il vaut mieux chômer cette fête après la fermeture de la navigation.

Nous nous rangeons à cette dernière opinion, car le commerce a besoin de tout son temps tant que les navires sillonnent le fleuve et un jour de repos est bien plus profitable pour les chefs de maisons et leurs employés après le travail forcé d'octobre et de la première quinzaine de novembre.

LES CAISSES D'ÉPARGNE POSTALES

La Gazette du Canada publie l'état des Caisses d'Épargne postales au 30 septembre dernier. Les dépôts ont été de \$653,248 et les retraits de \$740,600.40.

Ces chiffres indiquent assez par eux-mêmes combien était mal vue par les déposants la diminution projetée du taux de l'intérêt à $2\frac{1}{2}$ au lieu de 3 p.c.

En effet, tandis que l'épargne va grossissant,—on en a la preuve par l'augmentation du \$1,300,000 du chiffre des dépôts dans les banques, le montant des dépôts dans les caisses d'épargne diminue. Il n'y a aucun doute que le contraire se serait produit n'eût été la crainte des déposants de perdre $\frac{1}{2}$ p.c. d'intérêt sur leurs fonds.

Comme nous avons eu occasion de le dire, le gouvernement s'est ravi-sé et l'intérêt servi aux déposants restera à 3 p.c. Il est fâcheux seulement qu'il n'ait fait connaître ce changement de front qu'au dernier moment. Car, évidemment, bon nombre de déposants n'auraient pas déplacé leurs fonds auxquels ils auraient plutôt ajouté.

Nos ministres ont, à différentes reprises déclaré, à propos du tarif de douane, que la stabilité en cette matière était une nécessité ; ils devraient également se rendre compte que cette stabilité n'est pas moins nécessaire en matière d'intérêt à payer aux déposants des caisses d'épargne, s'ils veulent pousser nos populations dans la voie de l'économie. Avec une menace perpétuelle d'abaissement du taux d'intérêt de leurs placements, les déposants sont désorientés. Un taux de trois pour cent n'est déjà qu'un maigre appât, encore faudrait-il être certain qu'il ne sera pas réduit sans de sérieuses raisons, ni sans un long avertissement préalable.

Pour le moment, il n'existe aucun motif valable de ne pas payer à l'épargne des enfants du Canada l'intérêt accordé aux porteurs étrangers des débetures fédérales. Si le gouvernement canadien parvient à convertir en rente $2\frac{1}{2}$ p.c. les emprunts faits au dehors jusqu'à ce jour, peut-être alors sera-t-il excusable de ne pas offrir davantage à l'épargne canadienne.

En attendant, qu'il continue à servir trois pour cent aux petits capitaux qui prennent le chemin des caisses d'épargne postales ; personne ne s'en plaindra.

L'ARMÉE PERMANENTE

Elle est innombrable, l'armée de ceux qui apprécient la valeur du BAUME RHUMAL contre la consommation.

LES DANGERS DU CHENAL

Sous ce titre et après avoir parlé du "Californian" et du "Cynthiana" qui ont touché fond dans leur parcours de Québec à Montréal, l'Évènement de Québec, ajoute les remarques suivantes :

"On peut s'attendre que quelques organes ministériels ne manqueront pas encore d'attribuer ces deux accidents à quelque déféctuosité du système des bonées et du pilotage, et non à la véritable cause, c'est-à-dire au manque d'eau, à l'abaissement du niveau du fleuve, qui se continue toujours graduellement.

Dans tous les cas, ces deux accidents mettent de nouveau en évidence, pour la centième fois peut-être, les dangers sérieux que présente le chenal entre Québec et Montréal pour les gros transatlantiques. Il en faudra plusieurs comme cela pour convaincre les compagnies maritimes qu'elles risquent de perdre leurs steamers ou au moins de les endommager considérablement, en persistant à les faire remonter jusqu'à Montréal. Mais après avoir constaté que cet entêtement leur coûte énormément cher, elles finiront bien par se rendre à l'évidence et se décider à faire de Québec la base de leurs opérations sur la route du St-Laurent."

Nous sommes depuis longtemps surpris que l'Évènement, un journal généralement mieux inspiré, fasse partie d'un groupe—auquel, plus justement peut-être, il donne le ton—qui ne rêve que la destruction du port de Montréal.

Ce groupe s'imagine que la fortune du port de Québec, son avenir et sa prospérité ne dépendent pas des Québécois. Pour lui, inutile de remuer, de faire œuvre quelconque de vitalité, de dépenser quelque énergie : croisons-nous les bras et attendons l'envasement du fleuve, tel est le mot d'ordre.

Tout l'effort de ces braves gens consiste à crier bien haut chaque fois qu'un navire touche le fond du fleuve : que le chenal n'est pas sûr et que les compagnies transatlanti-